

MAIRIE DE TREDUDER

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 MARS 2013

Réforme territoriale :

Le Conseil émet un avis favorable sur l'arrêté du Préfet en date du 26 décembre 2012 fixant le périmètre de la communauté d'agglomération issue de la fusion de Lannion Tregor Agglomération, Perros Guirec et de la Communauté de Beg ar C'hra.

Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

Le Conseil émet un avis favorable à la mise à jour du PDIPR et accepte l'inscription des chemins ruraux de la commune concernée.

Cette acceptation entraîne des obligations pour la commune comme la non aliénation, l'aménagement et l'entretien, en garantir le balisage etc....

Nouveau dispositif d'investissement locatif Duflot

La Communauté d'agglomération Lannion tregor Agglomération va déposer, pour la commune, un dossier de demande d'agrément auprès de la DREAL Bretagne afin que la commune puisse être éligible au dispositif Duflot jusqu'au 31 décembre 2016.

Ce dispositif permet aux particuliers de bénéficier d'une réduction d'impôts sur le revenu pour l'acquisition, la construction ou la réhabilitation d'un logement neuf ou ancien destiné à la location.

Ce nouveau dispositif prendra suite du dispositif Scellier dès le 31 Mars.

Contrat avec Chenil Service

Le Conseil autorise le Maire à renouveler pour 3 ans le contrat de fourrière anima avec Chenil Service pour un montant annuel de 320 euros HT.

Chantier élagage

Le Conseil se félicite de la bonne participation des particuliers au chantier d'élagage de bords de route qui s'est déroulé du 4 au 8 Mars le long de la voie romaine et des routes adjacentes.

Une réunion d'évaluation est prévue prochainement.

Il semblerait que la location d'un broyeur par la commune satisfasse les particuliers.

Par ailleurs le Conseil adopte la facture de location de la nacelle pour un montant de 1 327 euros TTC.

Barnum

Le Barnum de la commune avait été endommagé suite à des intempéries lors d'une fête locale. Le Comité d'animation, à qui le matériel avait été prêté, a remboursé presque complètement le cout d'un nouvel équipement que le Conseil DECIDE d'acquérir.